

PROCES VERBAL

COMITE de DIRECTION

de la Ligue de Bretagne de Football

Réunion du	Samedi 05 juillet 2025 en présentiel à la Ligue de Bretagne de Football - Montgermont à 9h00
Présidence	M. Rémy MOULIN
Présent(e)s :	M. Alain LE FLOCH, M. Stéphane GOURET, Mme Stéphanie GUEGUEN, M. André TOULEMONT, M. Philippe LE YONDRE, M. Lionel DAGORNE, Mme Aurélie BEAUVILLAIN, M. Thomas BIZEUL, Mme Rachel BOISHARDY, M. Patrick CHEVALLIER, M. Gérard GOUZERCH, M. Guillaume LE BRAZIDEC, M. Jean-Pierre LE BRUN, M. Patrick LE GOFF
Excusé(e)s	M. Jacques AUBRY, Mme Ilda BARATA, M. Maxime LE BIHAN, M. Christian LE COQ, Mme Sandrine LOUE.
Assistent à la séance	M. Olivier DURAND (Directeur), M. Yann KERVELLA (DTR), M. Jean Claude HILLION (Président CTBHG), M. Pierrick BERNARD HERVE (représentant des clubs nationaux)

A. APPROBATION PROCES-VERBAL

Le Comité de Direction approuve les procès-verbaux suivants :

- PV du CD du 17 mai 2025

B. INFORMATIONS DU PRESIDENT

- Civilités

- **Nécrologie :**

- Informé du décès de Monsieur Jean-Pierre HEREUS, membre honoraire du Comité de direction du District de Football du Finistère et ancien membre de la commission régionale FAER
- Informé du décès de M. Gaétan DANTEC, joueur U17 du Châteaulin FC.

Le Comité Directeur adresse ses sincères condoléances aux familles et aux proches.



- **Félicitations :**

- Le comité Directeur tient à féliciter les équipes victorieuses des coupes régionales de Bretagne des 13 et 14 juin dernier.

- **FFF**

Nouvelles Commissions LFA 2025 – 2028

13 commissions accueillant chacune 5 membres ont enregistré 170 candidatures. Pour la Ligue de Bretagne, 6 candidatures ont été reçues par la LFA. Sur ces 6 candidatures, 4 membres siégeront :

- M. Thomas BIZEUL – Commission Fédérale des compétitions nationales jeunes masculines
- M. Sébastien PERRAULT – Commission Fédérale du Foot Loisir et du Foot Santé
- M. Michel HAYE – Commission Fédérale du Football Educatif
- M. Maxime Le Bihan – Commission Fédérale du Football Educatif

Accueil Collectif des Mineurs – nouvelles procédures

Présentation par M. Yann KERVELLA, DTR, de la procédure mise en place par le ministère des Sports pour l'accueil des mineurs lors de stages sportifs. Désormais, un stage accueillant des mineurs et nécessitant une nuitée, devra être préalablement déclaré par l'organisateur, sur une plateforme numérique dédiée, dans un délai de 2 mois avant son démarrage.

Calendrier 2025-2026 des événements du football éducatif

Présentation du calendrier 2025-2026 :

- Plateaux de la Rentrée du Foot Rentrée du Foot U6-U7 : les 27 et 28 septembre 2025
- Rentrée du Foot U8-U9 : les 20 et 21 septembre 2025
- Rentrée du Foot U10-U11 : les 13 et 14 septembre 2025
- Tournée de la Rentrée du Foot Entre le 1er septembre et le 8 octobre 2025
- Journée Nationale des Débutants : Les 13 et 14 juin 2026
- Festival Foot U13 Pitch : Phase départementale : les 28 et 29 mars 2026
- Phase régionale : les 2 et 3 mai 2026
- Phase nationale : les 6 et 7 juin 2026

Le positionnement de la Journée Nationale des Débutants sur le week-end des 13 et 14 juin 2026 nécessitera d'étudier la nécessité de déplacer les Finales Régionales de la Ligue de Bretagne au week-end des 06 et 07 juin 2026.



Pass'Sport – conditions d'attribution du dispositif

Le Comité Directeur prend acte des conditions mise en œuvre par le ministère des Sports pour le dispositif Pass'Sport. Cependant, en écho au communiqué de la FFF daté du 25 juin dernier, le Comité Directeur considère que les conditions ne sont pas satisfaisantes, et crée une iniquité dans le traitement des jeunes licenciés de la Ligue de Bretagne et de leurs familles. Un courrier de soutien à la démarche fédérale sera adressé au ministère des sports et ses représentants, en ce sens.

Programme COMET – constitution de groupes métiers

Dans le cadre du déploiement du programme COMET (Coconstruction des Outils Métiers), la FFF sollicite la Ligue de Bretagne pour lui soumettre des candidatures pour les groupes métiers « Compétitions » et « Désignations des Officiels ». Pour le Groupe Métier « Compétitions », la candidature de M. Jérémy CHARRUEL sera soumise. Pour le Groupe Métier « Désignation des officiels », la Ligue de Bretagne proposera les candidatures de M. Bertrand LAYEC et de M. Nicolas ROUAULT.

Labels Fédéraux Crédit Agricole 2025

Labels Jeunes FFF est dédié au savoir-faire des clubs dans l'accueil des jeunes pratiquantes et pratiquants, ce label constitue un gage de qualité pour ceux qui le reçoivent. **48** clubs bretons ont reçu ce précieux sésame pour la période 2025-2028.

Le Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines est destiné aux clubs qui accueillent de jeunes pratiquantes. A l'issue de cette saison, **32** clubs bretons se sont vu être récompensés. Ce label spécifique valide la politique volontaire de la FFF en matière de développement du football féminin.

Enfin, les clubs de futsal ont poursuivi leur travail afin d'améliorer la qualité de l'accueil des jeunes adeptes de cette discipline. Cette année, **6** nouveaux lauréats bretons ont obtenu une distinction. Ce dispositif marque la volonté de la Ligue de Bretagne de structurer la pratique de masse au sein de ses clubs ou des sections Futsal.

C. VIE DE LA LIGUE

▪ Communication

Etoiles du Football Breton 2025 – Bilan

Satisfaction globale du Comité Directeur quant au déroulement de la manifestation tant sur le rythme de la soirée que sur la prestation globale associée (animation/restauration). Le taux de participation des clubs récompensés est satisfaisant (autour des 80%). Les clubs participants et récompensés ont également signifié leurs intérêts à ce type d'événement. Le site de Grandchamp conserve une situation centrale pour permettre une mobilité facilitée pour l'ensemble des clubs bretons. Il est demandé d'envisager, dans un axe géographique similaire, l'organisation de l'événement en Nord Bretagne, avec la mise en place d'une alternance annuelle nord/sud. La demande est prise en considération mais devra également introduire les notions de qualité de prestations de la salle et d'engagement financier pour la Ligue.



- **Gestion sportive**

Constitution des groupes saison 2025/2026

Le Président de la commission Compétitions, M.Philippe LE YONDRE, présente les échéances à venir quant à la constitution des groupes séniors(H/F), Jeunes(H/F) et Futsal pour la saison 2025/2026. Les projets de groupe ont déjà été constitués par les commissions sportives respectives. La validation de ces groupes est en attente de la décision de l'appel formulé par le club de Marignane Gignac FC et de la confirmation ou pas de sa rétrogradation administrative au niveau régional. En effet, cette décision impactera la composition des groupes régionaux bretons, au travers du maintien ou pas dans le championnat de N3 du Lannion FC. La validation des groupes par le Comité Directeur se fera à la suite de la décision fédérale, et au plus tard le 17 juillet 2025.

Présentation Projets commission régionale Développement des Nouvelles Pratiques

Présentation par M. Guillaume Le BRAZIDEC des projets de la commission pour la saison 2025/2026. Propositions de planification de promotion des pratiques au sein des clubs bretons par période : Foot en Marchant et Fit Foot (septembre et octobre), Futsal et Futnet (novembre et décembre), Futsal et E-foot (janvier et février), Fit Foot (mars et avril), Beach Soccer et Golf Foot (mai et juin). Validation par le Comité Directeur du calendrier 2025/2026 des événements « Développement des nouvelles Pratiques ».

Points d'avancée du projet de réforme des championnats U18 Ligue.

Point d'étape du projet de réforme des championnats pour la catégorie U18 par les représentants de la commission Compétitions Jeunes. Deux projets sont en cours de finalisation et seront soumis pour avis aux clubs engagés dans cette catégorie pour la saison à venir. Les deux projets font état d'une évolution à compter de la phase 2 de la saison à venir. Le projet retenu sera présenté dans le cadre de l'assemblée générale d'octobre prochain.

Couverture médicale finales régionales

À la suite de l'organisation de la couverture médicale des finales régionales 2025, le Comité Directeur décide d'arrêter les conditions d'indemnisation forfaitaire du médecin présent sur les compétitions à 12 consultations par journée de présence. Ce forfait ne pourra se voir compléter par une indemnisation kilométrique. Ce principe vient confirmer les conditions décidées pour la saison 2024/2025 et pour la saison prochaine.

- **Vie Statutaire**

Présentation des projets de modification réglementaires LBF

Présentation par M. Philippe LE YONDRE des points saillants des modifications réglementaires envisagées. Au-delà des nombreux travaux engagés par la commission Statuts et Règlements qui soumettra à validation du Comité Directeur, durant l'été, l'intégralité de ses propositions de modifications, il a été soumis, pour avis, les projets suivants :



- Arbitrage des Jeunes par les Jeunes : validation de sa mise en place pour les catégories U14 et U15. Nécessité de soumettre une évolution des fonctionnalités FMI pour adapter le statut de joueur/assistant arbitrage dans l'enregistrement du match. Demande effectuée à la DSI FFF
- Arbitrage en Coupe Régionale Jeune : validation par le Comité Directeur d'une répartition à part égale par les deux clubs des frais d'arbitrage du match.
- Coupe Régionale Futsal : le Comité Directeur valide le principe de pas rendre obligatoire la double licence pour les catégories féminines et jeunes garçons.
- Coupe de France 2025/2026 – Phase Régionale : nombre de joueurs sur la feuille de match et règles du remplaçant/remplacé.

Constitution de la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales (CRSOE)

La demande de renouvellement des membres constituant la CRSOE lors de la dernière mandature est soumise au Comité Directeur. Pour Rappel, la Commission était constituée des membres suivants :

- M. J PARE (Président)
- M. G DEMAURE
- M. P Y NICOL
- M.D LE BOUEDEC

À la suite du désistement de monsieur Pierre FURIC, il est soumis à validation du Comité Directeur la candidature de monsieur Jean LE VIOL.

Le Comité Directeur valide la constitution de la commission avec ces 5 membres pour la présente mandature.

▪ Licences

- Statistiques licences au 30 juin 2025

▪ Points financiers

- Le trésorier, M. Stéphane GOURET, présente au Comité Directeur un état des clubs débiteurs de la Ligue de plus de 500 euros à date du 05 juillet 2025. Les clubs en infraction au 30 juin 2025 ont été notifiés de leur impossibilité de pouvoir s'engager sur une compétition organisée par la Ligue pour la saison 2025/2026 (cf décision de la commission des finances du 16 mai 2025).
- Une nouvelle procédure de déclaration et de prise en charge des frais est présentée aux membres du Comité Directeur. Un mail sera envoyé afin de permettre sa mise en application par l'ensemble des élus et membres de commissions.
- Présentation du principe de péréquation pour les frais d'arbitrage pour la saison 2025/2026 – La proposition est adoptée par le Comité Directeur.

▪ Points RH

- Présentation de l'organisation du Pôle Espoir Mixte : Etat à date des entrées et sorties du personnel au sein des sections féminines concernées. Recrutement finalisé des compétences exigées par le schéma fédéral du Pôle Espoir Mixte.



- Recrutement des Conseillers Territoriaux en Arbitrage – points d'étape : les jurys de recrutement se sont réunis pour les Districts du 22, du 35 et du 56, aboutissant pour chacun des districts au choix d'un des candidats reçus. Le jury du District 29 se fera le 10 juillet 2025. Les 4 Districts bretons se sont accordés sur une base de rémunération similaire pour l'embauche de leur CTA. Le schéma régional breton se résumera à l'organisation suivante : la responsabilité hiérarchique sera une prérogative de l'employeur (le District), quand la responsabilité fonctionnelle, permettant le déploiement de la stratégie arbitrale bretonne, relèvera du CTRA. Un projet de convention entre la Ligue et les districts sera proposé au même titre que les conventions ETR pour encadrer les modalités économiques et de fonctionnement.

D. QUESTIONS DIVERSES

▪ Licences :

- M. Philippe LE YONDRE rappelle au Comité Directeur l'extrême nécessité de maîtriser les changements de club des jeunes. Il en va pour certains clubs de leur pérennisation. A ce titre, il est rappelé que le Règlement Général de la Fédération, au travers de l'article 99.3, permet à la Ligue de Bretagne d'intervenir ou d'interdire les changements de clubs des jeunes dès lors qu'elle jugerait ces changements abusifs pour l'intérêt des clubs. Il est demandé à la Commission de délivrance des licences de faire preuve de vigilance et d'appliquer cet article avec discernement.

▪ Statut des Educateurs :

- M. Patrick LE GOFF signale qu'à compter de la saison à venir la Commission du Statut des Educateurs se réunira mensuellement afin de pouvoir être dans une démarche suivie d'accompagnement des clubs.

▪ Centre technique Bretagne Henri Guérin :

- M. Jean Claude HILLION nous informe que le Centre Technique Henri Guérin accueillera en stage l'équipe première du Stade Toulousain (Rugby) à compter de la seconde quinzaine d'août. Le Stade Toulousain affrontera le RC Vannes au stade du Roudourou de Guingamp, le jeudi 21 août.

▪ Ethique :

- M. Olivier DURAND rappelle l'ensemble des membres du Comité Directeur à leurs devoirs de réserve et de confidentialité.



Rémy MOULIN
Président



Stéphanie GUEGUEN
Secrétaire Générale

